

**LA PAROLE À ... Georges Rime, Syndic de Cossonay  
Président du Comité**

*N'hésitez pas à nous solliciter !*

*Dans nos communes, les Exécutifs sont soumis à de grandes charges. Que ce soit dans le cadre des prestations à la population, de la gestion des biens communaux ou de la prise en charge de toutes les directives qui arrivent du canton et des préoccupations qui viennent des concitoyens, les journées des élus ressemblent souvent à des chemins de croix.*

*Mais de quoi est fait le quotidien des élus. Toutes les municipalités sont sollicitées par de nombreuses activités. Nos fonctions exigent que nous soyons présents et que nous traitions de multiples dossiers. Rien de nouveau, me direz-vous. Cela se fait depuis longtemps...*

*Et bien non, tout a changé !*

*Des réformes rapides et nombreuses dans de tous les domaines, la complexité de plus en plus importante des dossiers (tant technique que juridique), des exigences venant de la population, beaucoup plus acerbes, une participation à de nombreuses séances en dehors*

*de celles de la municipalité. Voilà ce qui rend la tâche de chaque élu plus difficile à accomplir.*

*Il faut préciser que toutes ces tâches à faire viennent en plus d'une activité professionnelle et d'une vie de famille. Jongler entre ces trois occupations demande aux élus de la volonté, de l'abnégation, du courage, et encore bien d'autres qualités.*

*C'est donc avec reconnaissance que je remercie les quelques 300 élus du district de leur travail au quotidien dans la région.*

***Dès lors, j'aimerais formuler un vœu. Que l'ARCAM puisse vous aider à réaliser ces tâches, répondre à vos questions, apporter des solutions à vos problèmes, vous soutenir et vous appuyer dans vos démarches et projets, notamment lors de contact avec le canton. Ne considérez pas notre association comme un interlocuteur de plus, mais bien comme un conseiller à vos côtés. Quelqu'un sur qui vous pouvez compter pour vous aider. Nous sommes là pour vous servir !***

**LE BOIS SUISSE : UNE VALEUR SURE, DES EXEMPLES PROBANTS**

Dans le cadre du programme de promotion de la filière bois de l'Ouest vaudois, une action de sensibilisation des charpentiers a été initiée afin de valoriser la construction en bois suisse. Les charpentiers et menuisiers de l'Ouest vaudois ont été sollicités pour annoncer leurs objets construits en bois suisse afin de les mettre en valeur. Onze entreprises ont répondu et présenté 21 constructions répondants aux critères. Ces objets, entreprises et maîtres de l'ouvrage feront l'objet d'une communication et d'une promotion en 2015 pour valoriser l'exemplarité de ces réalisations.

[www.bois-durable.ch](http://www.bois-durable.ch)



Marie-laure Delarue - Architecte

**UNE ANNÉE 2015 QUI S'ANNONCE PASSIONNANTE !**

Il est plus facile de faire les choses lorsqu'elles sont empreintes de renouveau et de défis. La motivation, l'engagement en est redoublé. Et bien, l'année 2015, nous promet de belles choses.

Il y aura tout d'abord ce printemps, dans notre district, l'inauguration de deux projets d'envergure : celui de la Maison de la Rivière à Tolochenaz et de la Fromagerie Gourmande à Montricher. Il s'agira d'un aboutissement dans lequel l'ARCAM se sent impliquée par sa participation active au développement de ces projets.

S'il est heureux de pouvoir se réjouir de ces deux succès, il faut savoir que nous devons y travailler au quotidien. Nous avons en effet plusieurs autres projets en cours que nous suivons attentivement et qui promettent autant que ceux mis en avant aujourd'hui.

Sans faire une liste exhaustive, nous pouvons citer le projet de Maison des Vins de La Côte, le développement d'une filière de production de la noix, la poursuite des tra-

voux sur la filière bois et du certificat Bois Suisse (voir l'article dédié), le projet de renouveau du Château de La Sarraz, la mise en place des projets du tourisme régional, notamment dans le cadre de Maisons du tourisme.

Dans tous ces chantiers ouverts du district, nous comptons sur le dynamisme des porteurs de projets, sur le soutien des autorités locales, sur l'aide financière du canton par le biais de la loi sur l'aide au développement économique (LADE), et aussi sur des soutiens de privés (donateurs, entreprises). Il va de soi que l'ARCAM participe également directement au financement de certains projets pour assurer un accompagnement dans la phase de conception.

**Et quoi encore ?**

En 2015, nous avons également reconduit les prestations App-App pour les apprentis, les formations aux communes. Nous mènerons aussi des études dans plusieurs domaines (transports publics, analyse économique, aménagement du territoire, énergie, etc.). Nous espérons également faire aboutir le volet stratégique du Plan Directeur régional du district (PDRm), qui va engager ensuite une procédure de validation auprès des législatifs de 62 communes en 2016.

Sans oublier, bien sûr, ce qui fait partie de notre mission principale, soit la promotion économique endogène du district sur mandat du Département de l'économie. Relais d'information ou partenaire, nous conseillerons ainsi les entreprises dans les différentes étapes de leur parcours et serons une porte d'entrée à de multiples prestations étatiques aux entreprises (création, recherche de terrains, besoins de financement, coaching, etc.).



☎ 021-862.22.75

📠 021-862.22.77

💻 [info@arcam-vd.ch](mailto:info@arcam-vd.ch)

[www.arcam-vd.ch](http://www.arcam-vd.ch)

Rue Neuve 1 - CP 77  
1304 Cossonay



Des soutiens financiers disponibles via la LADE (Economie), le FEM (Tourisme) et le FNA (nouvelles activités) ont été attribués en 2014 par les instances cantonales et régionales aux projets suivants :

**FNA (soutien régional)**

CARRE - abattoir régional : Etude de marché  
Subvention de Fr. 3'000.-

Maison de la Rivière: Frais de fonctionnement du nouveau technopôle  
Subvention de Fr. 25'000.- /an

Parc Jura Vaudois: projet «Caravane du paysage»  
Subvention de Fr. 5'000.- /an

**FEM (soutien régional)**

Château de La Sarraz : Valorisation des locations  
Subvention de Fr. 13'100.-

Livre sur les quais : Manifestation 2014  
Subvention de Fr. 20'000.-

Musée cantonal d'archéologie : Exposition «Les Helvètes au Mormont»  
Subvention de Fr. 10'600.-

Arboretum : Etude sur le développement stratégique  
Subvention de Fr. 12'200.-

Association AFAT : Mise en scène de l'opéra Manru  
Subvention de Fr. 5'000.-

**LADE (soutien cantonal)**

Commune de Morges : Réaménagement de l'office du tourisme, étude  
Subvention de Fr. 12'500.-

Commune de Tolochenaz : Etude foncière du secteur Molliau  
Subvention de Fr. 11'667.-

Association du Musée Alexis Forel : Hommage à Y. Brynner et P. Ustinov  
Subvention de Fr. 50'000.-

Vaud Terroirs : Balades oenotouristiques sur La Côte  
Subvention de Fr. 25'000.-

Association Biolait PDJ et env. : Valorisation du lait bio, étude  
Subvention de Fr. 9'000.-

Commune de La Sarraz : Réaménagement de l'office du tourisme, étude  
Subvention de Fr. 10'000.-

Association de la Maison des vins de La Côte : Etude du projet  
Subvention de Fr. 40'400.-

Association Le livre sur les quais : Organisation de la 6e manifestation  
Subvention de Fr. 80'000.-

**ETUDE ÉNERGÉTIQUE RÉGIONALE : PORTRAIT D'AUJOURD'HUI ET ESQUISSE DE DEMAIN**

Les communes ayant accepté d'adopter la thématique de l'énergie au sein du plan directeur régional, une étude a été lancée au début de l'automne 2014 afin de poser un diagnostic en la matière et définir une stratégie de développement s'insérant dans les principes du PDRm et adaptée au contexte géopolitique suisse.

Sans grande surprise, les premières analyses montrent une région très dépendante des énergies fossiles, particulièrement sous l'angle de la consommation de chaleur. En revanche, elle bénéficie d'une diversité d'approvisionnement confortable puisque seuls 2% de la population régionale ne bénéficie pas d'un raccordement au gaz.

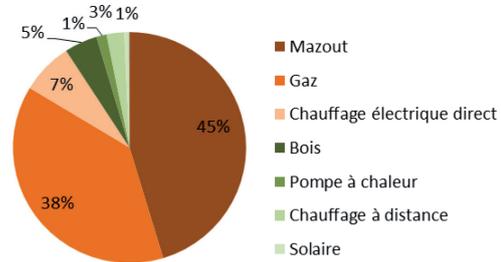
Cependant, compte tenu des mesures politiques envisagées par le Conseil fédéral et des potentiels intéressants dont dispose la région en matière d'énergie renouvelable, une meilleure couverture indigène des besoins, même si elle ne sera pas suffisante pour assurer une autonomie régionale en la matière, surtout en matière de consommation d'électricité.

Seule la mise en oeuvre de mesures adéquates permettra d'atteindre les objectifs fixés.

Cette étude sera prochainement validée par le Comité de pilotage en charge du

PDRm. Parce que les communes auront à jouer un rôle moteur dans la réalisation des objectifs énergétiques, ce rapport fera l'objet d'une présentation particulière à l'ensemble des Municipalités d'ici l'été.

Répartition des consommations d'énergie finale par agent énergétique



**Agenda**

- Jeudi 26 mars 2015, 16h00, Etats généraux du tourisme**  
Rolle
- 8-9 mai 2015, Tolochenaz**  
Inauguration de la Maison de la rivière
- Mercredi 17 juin 2015, 18h, Assemblée générale**  
Bière
- 20-23 août 2015, Aubonne**  
Aubonn'Expo

**LA POPULATION DU DISTRICT CONTINUE À AUGMENTER**

Les derniers chiffres viennent de tomber : le canton compte au 31 décembre 2014 755'369 habitants. Sur les 12'000 nouveaux résidents, un peu plus d'un millier sont venus s'installer dans le district de Morges.

Ces nouvelles données montrent ainsi un district qui reste attractif même si l'accroissement régional annuel tend à diminuer

quelque peu au profit d'autres districts (la Broye et le Gros-de-Vaud notamment). On notera cependant que, sur 6 ans, c'est une augmentation de près de 10% de la population qui a été recensée.

A l'échelle des communes, les variations mettent souvent en lumière l'aboutissement d'importants chantiers.

Evolution de la population en %, 2008-2014



Croissance de la population dans le district de Morges 2008-2014 = +9,8% (canton : +10,3%)  
Population 2008 = 71'317  
Population 2014 = 78'277

Croissance de la population dans le district de Morges 2013-2014 = +1,4% (canton : +1,6%)  
Population 2013 = 77'218  
Population 2014 = 78'277

- Centre régional
- ☆ Centre local
- ⊠ Agglomération Lausanne-Morges (PALM)
- Centre cantonal

